

Le projet de Service : une autre vision du travail en équipe



M. Olivier FOLLIOU – Responsable Département Prévention Conseil – AIST 39 – Dole

Introduction

La mise en place du projet de service a été une formidable occasion de s'interroger sur le rôle et la fonction de chacun, de redéfinir les modes de collaboration en interne. En définissant l'équipe pluridisciplinaire et en protocolisant son fonctionnement, l'AIST39 s'est mise en ordre de marche pour engager un changement de paradigme dans la gestion de ses actions, amorçant la mise en application du CPOM signé récemment.

Objectifs

Les objectifs du projet comportent 3 axes : un premier, organisationnel, un second relevant de la stratégie vis-à-vis de ses adhérents et un dernier sur la prévention (risques CMR, RPS, risques liés aux rythmes de travail, aux manutentions manuelles et sur la surveillance des intérimaires).

Méthodologie utilisée

Au préalable, il a été nécessaire de faire un état des lieux du mode de fonctionnement interne en revoyant en particulier l'organisation de la pluridisciplinarité. Questionnement nécessaire, parfois douloureux, la discussion sur ces aspects organisationnels a permis de définir un nouveau protocole de travail privilégiant la réflexion collective sur les priorités d'action à mettre en œuvre. Sans concertation préalable, les différents comités de pilotage ont quant à eux systématiquement abordés leur objectif de la même façon : une définition de « *l'existant* » afin de mener des actions internes avant d'envisager un déploiement externe. Si la méthode n'est pas originale, elle reste efficace.

Actions et/ou résultats

Ces travaux ont débouché sur un renforcement de la communication au sein du service et des équipes. Aujourd'hui leurs réunions périodiques donnent un sens collectif à l'action et à la communication. Ensuite, le nouveau protocole permet d'envisager les interventions sous un angle différent : passer de l'intervention « *flash* » à une contractualisation sous la forme de plan pluriannuel de prévention.

Discussion

Le projet de service constitue pour l'AIST le préalable indispensable à la mise en place du CPOM, une véritable structuration de la méthodologie permettant sa déclinaison sur le terrain. Si le projet organise le mode de fonctionnement du service et prévoit un déploiement vers les adhérents, le CPOM concerne uniquement la préservation de la santé des salariés. Il est nécessaire d'assurer la cohérence des 2 pour pouvoir les mener à bien. C'est dans cet esprit que le CPOM de notre service a été négocié.

Conclusion

Comme pour le projet de service, la mise en application du CPOM constitue un défi considérable. Elle passe par l'amélioration constante de la communication en interne et en externe.